

## Assemblée générale du mardi 24 janvier 2017

### *Procès-verbal*

L'assemblée générale de CiDAN Corse s'est tenue le mardi 24 janvier 2017 à partir de 14h 00 au 1<sup>er</sup> étage du Rectorat de la Corse, salle Dumontet, sous la présidence exceptionnelle de Monsieur Philippe LACOMBE, Recteur de l'Académie de Corse.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Louis POLI, délégué régional

Monsieur Philippe LACOMBE, Recteur d'Académie

Monsieur NESI, directeur de cabinet de Monsieur le Recteur d'Académie

Monsieur Christian ISTRIA, directeur de cabinet, représentant Monsieur MARCANGELI, député-maire d'Ajaccio, excusé

Monsieur Jacques VERGELLATI, directeur départemental de l'ONAC pour la Corse du Sud

Monsieur le Commandant de Gendarmerie DE WRITER, représentant Monsieur le Colonel Roland LE NY, absent excusé

Monsieur Jean-Yves CHAPEL, délégué départemental CiDAN Corse pour la Corse du Sud

Monsieur Jean-Dominique COGGIA, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) de mathématiques, coordonnateur défense au Rectorat de la Corse

Monsieur Christophe GOBERT, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) d'histoire et géographie au Rectorat de la Corse

Mesdames Dominique FAUST, Nathalie PALTRINIERI, Marie-Laurence SOTTY, Isabelle WATTEL et Messieurs Jean-Noël AÏQUI, André BAILLY, Pierre BENIGNI, Alain DE CRESCENZO, Raymond EUVRARD, Philippe GALLOT, Jean-Antoine MURZI, Merry SAINT-GENIES, chargés de mission.

Étaient absents excusés :

Monsieur Gilles SIMEONI, président du Conseil Exécutif de l'Assemblée de Corse

Monsieur Jean-Guy TALAMONI, président de l'Assemblée de Corse

Monsieur Norbert PANCRAZI, directeur de cabinet de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de l'Assemblée de Corse

Madame Stéphanie DE CICCO, présidente régionale de la Croix-Rouge

Monsieur Philippe FASSY, délégué militaire départemental adjoint

Monsieur Christophe REYNIER, commandant de police

Monsieur Albert DEFRANCHI, président de l'association des anciens du Train, ancien DMD adjoint

Monsieur Mathieu PASQUALINI, délégué départemental CiDAN Corse pour la Haute-Corse, empêché par les conditions climatiques

Madame Alisia TEILLAUD-MURACCIOLI, Messieurs Dominique MAESTRATI, Alain MERCURI, Patrick MISSUD, Robert MOREAU, Alain TAFANI, chargés de mission.

Monsieur Jean-Louis POLI ouvre la séance à 14h00. Il salue la présence des personnalités invitées et remercie les membres du comité régional pour leur présence. Il convient que le choix du mardi n'est peut-être pas le meilleur pour permettre une plus grande présence des membres du Comité Technique régional, mais il n'était pas possible de choisir d'autres dates, compte-tenu des impératifs auxquels sont liés des personnalités invitées. Il confirme que CiDAN représente plus de 400 membres dont tous les correspondants défense des communes, et même plus si l'on considère les personnes amies qui poursuivent les mêmes objectifs.

Il excuse plus particulièrement l'absence de Monsieur Dominique MAESTRATI, en déplacement pour les obsèques d'un membre de sa famille et celle de Monsieur Alain MERCURI, qui vient de subir une intervention chirurgicale délicate aux carotides.

Il informe l'assemblée de la sortie d'un nouveau documentaire sur les combats menés par les poilus dans la région de la Chapelotte. Ce film, tourné en collaboration avec l'association «Guerre en Vosges», dont Monsieur Jacques BOURQUIN est notre correspondant dans les Vosges, décrit les combats qui se sont déroulés dans les Vosges, combats auxquels ont participé les poilus corses du 373ème RI. Il sera projeté en introduction au film «Le poilu et le châtaignier» lors des futures conférences que CiDAN Corse organisera.

Comme prévu au programme, Monsieur Philippe LACOMBE, recteur de l'Académie de Corse, arrive à 14h 25. Monsieur Jean-Louis POLI le remercie de nous accueillir dans ses locaux et pour le soutien qu'il nous témoigne dans toutes les actions que CiDAN Corse mène auprès des publics scolaires. Il précise que l'Éducation Nationale était très représentée au sein des officiers et sous-officiers de réserve.

Monsieur Philippe LACOMBE commence par mettre en avant l'objectif de devoir de mémoire que poursuit l'association CiDAN Corse avec laquelle le Rectorat de la Corse travaille en partenariat étroit depuis plus de 7 ans. Il précise que CiDAN Corse mène plusieurs actions dans les établissements scolaires, mais aussi à l'Université de Corse. Il apprécie particulièrement cette académie à taille humaine dans laquelle les conseils de vie collégienne et lycéenne participent activement du vivre et faire ensemble ; il souligne la nécessité de travailler avec les parents d'élèves car cette coopération est importante ; la présence de médiateurs culturels est essentielle comme l'était celle des sous-officiers en 14-18, personnels qui servaient d'intermédiaires entre le commandement et les soldats compte-tenu de leur diversité d'origine et de langues qu'ils pratiquaient. Il souligne que le travail de fond sur le devoir de mémoire est très important puisqu'il permet de retracer l'histoire de la Corse et des Corses dans les différents conflits, mais aussi car une société qui ignore son histoire n'a aucune perspective d'avenir ; sans racines, la vie n'est rien. Ce constat prend toute son importance au vu des événements douloureux qu'ont connus les établissements scolaires, depuis le dernier attentat commis dans une école de Toulouse. Monsieur LACOMBE salue la capacité de tous à travailler ensemble, Justice, Police, Gendarmerie,

Éducation Nationale en matière de sécurité. Il pense au documentaire «Le poilu et le châtaignier» réalisé par Monsieur Dominique MAESTRATI, film qui raconte dans quelles conditions, entre 1914 et 1916, le 373ème régiment d'infanterie, composé de Corses venus de toute la Corse, a combattu dans les Vosges pour défendre les positions françaises face aux tranchées allemandes, et comment ils y ont semé ces châtaigniers originaires de leur île natale. En puisant dans les lettres des poilus eux-mêmes et l'expertise de nombreux historiens, «Le poilu et le châtaignier» fait revivre le quotidien de ces déracinés corses combattant dans le massif vosgien. A travers ces destins particuliers, il décrit aussi les conditions de mobilisation des corses dans la Première Guerre mondiale et les conséquences sur la vie sociale de l'île.

Il déplore que les médias focalisent trop souvent leurs informations sur les côtés négatifs et anecdotiques de l'actualité et ne rapportent pas suffisamment la réussite de projets qui concourent au bon fonctionnement de la société insulaire.

Il dit sa fierté de participer au projet «Vosges in Corsica» et informe que le film «Le poilu et le châtaignier» a été diffusé à tous les CDI des établissements du second degré de l'Académie.

Monsieur Jacques VERGELLATI est directeur départemental de l'ONAC pour la Corse du Sud. Il rappelle la démarche mise en œuvre afin d'obtenir le label du Centenaire pour le projet «Vosges in Corsica». Il souligne la participation de l'ONAC à de nombreuses actions au profit de publics scolaires, notamment par la prise en charge des déplacements de classes de collège et de lycée pour visiter le musée de la Résistance à Zonza.

Monsieur Christian ISTRIA, directeur de cabinet de Monsieur le Député-Maire d'Ajaccio, félicite Monsieur POLI pour l'énergie qu'il déploie quotidiennement pour la réussite des actions qu'il mène dans le cadre du devoir de mémoire ; il se fait le porte-parole de Monsieur le Député-Maire pour mettre en exergue le partenariat noué entre CiDAN Corse et la Ville d'Ajaccio.

Monsieur Jean-Yves CHAPEL, délégué départemental CiDAN Corse pour la Corse du Sud rappelle que l'association a aussi pour objectif la défense des valeurs de la République et de la laïcité. Il rappelle les actions menées par la Préfecture de la Corse dans le cadre de la politique de la ville et la lutte contre la radicalisation et le communautarisme afin de faciliter l'intégration de tous au sein de la communauté nationale, indépendamment des religions, des ethnies, des nationalités.

Monsieur le Commandant de Gendarmerie DE WRITER rappelle que des jeunes sont volontaires pour s'engager dans la réserve mais regrette que leur nombre ne soit pas plus important. Il assure que les personnels de la Gendarmerie partagent toutes les valeurs républicaines avec toutes les générations.

Madame Marie-Laurence SOTTY, adjointe au maire de la commune de Sarrolo-Carcopino se fait l'interprète de tout le conseil municipal et remercie CiDAN Corse d'avoir choisi sa commune pour implanter la stèle en hommage aux poilus corses. Elle se félicite que le carrefour situé au lieu-dit «Effrico» ait été retenu pour ce projet ; cela donnera à cette zone une nouvelle dimension, un attrait supplémentaire pour les gens de passage et un rappel pour les jeunes générations du sacrifice des Corses au cours de la première guerre mondiale. Elle fait part de la candidature de Monsieur Olivier JACQUES pour intégrer CiDAN Corse (sa demande de candidature est jointe en annexe).

Monsieur Jean-Dominique COGGIA est inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de mathématiques, coordonnateur défense au Rectorat de la Corse. Il anime le trinôme académique composé de l'Éducation Nationale, l'IHEDN et le Ministère de la Défense sous la présidence du Recteur d'Académie et a CiDAN Corse pour partenaire. Cette instance concourt à la diffusion de l'esprit de défense et s'inscrit dans la nouvelle réforme des collèges lors des enseignements personnalisés

interdisciplinaires (EPI) sur le thème «mers et océans» ; il aborde les aspects géopolitique et économique de ces milieux aquatiques. Il est impliqué dans le recrutement des réservistes en collaboration avec les unités stationnées en Corse (2ème Régiment Étranger Parachutiste de Calvi, Base aérienne 126 de Travo-Ventiseri). Le recrutement des jeunes pour les unités de l'Armée de Terre, de la Marine et de l'Armée de l'Air commence dès l'âge de 16 ans par une préparation militaire, ce qui donne un avantage par rapport à la Gendarmerie qui ne débute son recrutement à l'âge de 17 ans. Il informe l'assistance que la classe de défense du collège de Calvi continue de fonctionner mais qu'il faut prévoir la relève des professeurs volontaires pour pérenniser cette collaboration. Cette politique ds réserves se concrétise aussi par un projet de contrat avec l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile n°5 de CORTE pour des classes de cadets de la Sécurité Civile. L'année 2017 verra la signature d'une convention particulière avec le Ministère de la Défense pour permettre aux personnels de l'Éducation Nationale de s'investir dans le domaine militaire et avec la Gendarmerie dans le domaine de la gestion de crise, tant sur le plan intellectuel que pratique.

Monsieur Christophe GOBERT est inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional d'histoire et géographie, coordonnateur mémoire et citoyenneté au Rectorat de la Corse ; il est l'interlocuteur privilégié de CiDAN Corse pour la liaison avec les professeurs des établissements du second degré. Il fait référence à la projection du film «Le poilu et le châtaignier» à la salle des congrès de la ville d'Ajaccio au profit des collégiens d'Ajaccio. Il regrette que les élèves des collèges périphériques n'aient pu s'associer à cette manifestation car tenus à des impératifs de transport scolaire. Il complimente Monsieur Gaston LEROUX-LENCI, chargé de mission CiDAN Corse auprès du Service de Santé, pour la qualité de son exposition lors de cette manifestation. Monsieur POLI rappelle que CiDAN Corse projette de décentraliser cette action dans les collèges ruraux.

Monsieur Jean-Noël AÏQUI est chargé de mission CiDAN Corse sur le devoir de mémoire. Il invite Monsieur le Recteur à visiter le musée de la Résistance à Zonza, musée qui a pu être réalisé grâce au concours de la commune de Zonza. Celle-ci a l'intention de multiplier la surface par 3. Le conseil départemental de la Corse du Sud est favorable à ce projet. Le musée accueille des classes de 3ème lors de visites financées par l'ONAC et organise un parcours de mémoire au cours duquel les collégiens visitent les principaux lieux de combat de la 2ème guerre mondiale. Le musée a enregistré plus de 19000 visites en 4 ans ; il met en lumière l'action des hommes de l'ombre et travaille plus particulièrement sur les prisonniers allemands à la fin de la guerre.

Monsieur le Recteur devant nous quitter pour raisons de service, Monsieur POLI souhaite l'associer à la minute de silence en hommage aux personnels de la Défense disparus en opération et à l'ensemble des victimes du terrorisme.

Monsieur Pierre BENIGNI fait part de sa participation au nom de CiDAN Corse lors de cérémonies à Notre-Dame de Lorette dans le Nord le 11 novembre et à la conférence donnée au collège et à la mairie de Porticcio par Monsieur Gaston LEROUX-LENCI le 17 novembre sur le thème de «L'infirmerie sur les champs de bataille».

Monsieur Merry SAINT-GENIES est chargé de mission CiDAN Corse auprès de la Jeunesse et des Sports. Il fait part de possibilités de collaboration avec les associations sportives et des anciens sportifs de haut niveau (bataillon de Joinville par exemple).

Madame Isabelle WATTEL est chargée de mission CiDAN Corse auprès des services de Gendarmerie. Elle rappelle la difficulté à intégrer des jeunes au sein de la Gendarmerie. Elle prend contact avec Monsieur Jean-Dominique COGGIA pour concrétiser les projets qu'ils a évoqués et qu'ils pourront mener en commun.

Madame Dominique FAUST est chargée de mission auprès des services de Police. Elle est responsable du recrutement des adjoints de sécurité ; sur 6 candidats, 3 ont été admis au concours. Elle précise que la Police nationale porte une attention particulière aux jeunes et est persuadée que le réseau associatif dont fait partie CiDAN Corse est un barrage aux conduites à risques telles que la radicalisation et l'usage de stupéfiants. Elle informe que les services de police et la Justice collaborent dans le cadre de stages organisés à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Monsieur Jean-Antoine MURZI est chargé de mission CiDAN Corse auprès des services de Police. Il souhaite que lui soit également confiées les relations avec l'UIISC 5 de CORTE avec Monsieur Patrick MISSUD, chargé des relations avec la Sécurité civile.

Monsieur Philippe GALLOT est chargé de mission CiDAN auprès des services de Police. Il convient que CiDAN Corse est une association qui «met» du liant entre les différentes administrations et qu'elle permet une normalisation des relations entre l'Éducation Nationale et les services de Police et de Gendarmerie. Il informe qu'à ce jour aucun candidat au djihad n'a été répertorié en Corse mais qu'il faut rester attentifs aux dérives du communautarisme.

Monsieur Raymond EUVRARD est chargé de mission auprès de l'Éducation Nationale. Il revient sur le projet «100 villes, 100 héros» qui s'est déroulé le 6 septembre 2015 au cours duquel 100 soldats ont été mis à l'honneur. La hiérarchie militaire avait désigné un officier du 373ème RI mais, à la demande de Monsieur Jean-Louis POLI et avec l'aide du Délégué Militaire Départemental adjoint, c'est le caporal Bonaventure RENUCCI, poilu du 373ème RI, qui avait été retenu. C'est ce même soldat qui avait été choisi pour être le personnage principal dans le film documentaire «Le poilu et le châtaignier» relatant l'action des poilus du 373ème RI dans les Vosges. Caporal parlant parfaitement le français il était la courroie de transmission des ordres entre les officiers et les soldats qui, comme de nombreux provinciaux, ne maîtrisaient pas parfaitement la langue.

Monsieur Jean-Louis POLI fait part des activités menées par CiDAN Corse ; participation aux cérémonies du 11 novembre dans les Vosges, contacts avec les collectivités locales et les administrations, organisation de cérémonies commémoratives dans les Vosges en 2018 en présence des élus corses. Il fait part de l'avancement du projet «Vosges in Corsica» et des démarches effectuées pour en concrétiser le financement. Il met l'accent sur la collaboration avec l'Éducation Nationale dans ce projet par l'implication de la direction, des professeurs et des élèves du lycée professionnel «Jules ANTONINI» d'Ajaccio dans l'établissement des plans d'installation de la stèle au lieu-dit «Effrico» (ce travail avait été pris en compte dans leur bilan pédagogique de fin d'année). Il rend hommage au frère de notre collègue André BAILLY, décédé récemment, qui a tenu à être inhumé à Raon-l'Étape, à proximité de la sépulture de son grand-père le caporal Bonaventure RENUCCI. CiDAN Corse tient à lui rendre un hommage particulier car les nombreux documents qu'il nous avait confiés ont été déterminants dans la réussite du film «Le poilu et le châtaignier». Il informe l'assemblée d'un projet de convention avec la Collectivité Territoriale de Corse pour des actions dans le cadre du devoir de mémoire et plus spécifiquement sur le projet «Vosges in Corsica» et l'organisation de cérémonies commémoratives dans les Vosges en 2018 en présence des élus corses ; ce document (joint en annexe) est soumis à l'assemblée qui l'accepte en l'état. Il informe que CiDAN Corse a été contacté par la Fondation du Bénévolat pour lui servir de relais en Corse. L'objectif de cette fondation est de récompenser par une décoration les personnes qui ont œuvré bénévolement au bénéfice des associations. Il propose 3 des membres du comité technique régional : Madame Nathalie PALTRINIERI, Madame Alisia TEILLAUD-MURACCIOLI, pour la Gendarmerie et Madame Dominique FAUST pour la Police. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour clôturer la séance, Monsieur POLI souligne le fait que nous entrons dans une période électorale chargée et que chacun de nous est tenu à une obligation de réserve et de neutralité dans la représentation publique de CiDAN Corse. Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement au sein de CiDAN Corse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 00.